

N° 189

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 JUILLET 1969

Deux heures de l'après-midi.

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Blair, appuyé par M. Deachman,—Que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 20 juin 1969, soit agréé.

Et sur la proposition d'amendement de M. Baldwin, appuyé par M. Rynard,—Que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation soit renvoyé au comité avec instructions de le modifier en y retranchant l'article 75c proposé du Règlement.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

A 10 h. 25 du soir, la Chambre ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.